



PROGRAMME DE FORMATION

Sensibiliser les cadres évaluateurs au déploiement de l'EEA

Cette formation s'adresse aux managers afin de leur permettre d'avoir les clés pour conduire leurs différents entretiens (annuel, professionnel et charge de travail).

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- De distinguer l'entretien de supervision et l'entretien d'appréciation annuel
- De distinguer Entretien annuel / Entretien professionnel
- De s'approprier les principes et outils du dispositif d'appréciation pour la conduite des entretiens annuels
- D'adapter leur posture et favoriser la motivation et le développement des compétences

Contenu / programme de la formation

La finalité et conditions de réussite de l'entretien annuel d'appréciation

- Un outil pour construire ensemble, une co-responsabilité
- Ce que devrait être / pas être l'entretien
- Les 9 conditions de réussite de l'entretien
- Définir et fixer des objectifs

Les différences entre l'Entretien de Supervision et Entretien d'appréciation

- entretien de supervision ou l'action de management au cours de l'année
- entretien d'appréciation

Les différences entre un entretien annuel / Entretien professionnel

- Entretien professionnel cadre légal et les objectifs
- La posture au cours de deux entretiens

Cas pratique avec un support d'entretien d'appréciation

Co-développement sur les situations difficiles au cours de l'entretien

Moyens et méthodes pédagogiques

- Formation animée par formateur expert
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation
- Alternance d'apports, de cas pratiques, de jeux de rôle et de feedback

Public visé

Managers
10 stagiaires par session maximum

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation

1 jour (7h)

Date et horaires

À définir - accueil 15' avant pour les sessions à distance

Lieu

- En présentiel, dans les locaux du client ou du cabinet sémaphores
- À distance via un dispositif de visioconférence

Présence et évaluation

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Attestation de fin de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter via cette adresse :

contact.formation@semaphores.fr

La certification qualité « Qualiopi » a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES